CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48750** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 28/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Raison sociale : ROUX CHARPENTES

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2023

Capital : 15 300

1714 ROUTE DE SIEST
40300 ORIST

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 339897134

Siret : 339 897 134 00021

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7114780-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 124400 / 001 650670

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 124400 / 001 650670

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 58 57 70 71 **Fax :**

Portable : 07 68 46 58 61

Responsabilité légale :
BERNADET LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : www.sergeroux.fr

E-mail : info.sergeroux@bernadet.net

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 876 297 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	14/03/2024
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	02/07/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 09:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E48750** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE **28/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 23/10/2023
Capital : 15 300

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DAX 339897134

Siret : **339 897 134 00021**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7114780-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 124400 / 001 650670

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 124400 / 001 650670

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ROUX CHARPENTES**

1714 ROUTE DE SIEST
40300 ORIST

Téléphone : 05 58 57 70 71 **Fax :**
Portable : 07 68 46 58 61

Site Internet : www.sergeroux.fr
E-mail : info.sergeroux@bernadet.net

Responsabilité légale :
BERNADET LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	02/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	02/07/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/07/2026
o Isolation des combles perdus	02/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/07/2026 09:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.